

# Association des Professeurs de Lettres

## MOTION

### sur les déclarations du ministre à propos de l'orthographe

Le ministre de l'éducation nationale a exprimé le vœu que l'orthographe soit prise en considération dans la notation des copies d'élèves, y compris dans les disciplines autres que le français.

Ce souhait périodique et jamais exaucé apparaît comme la sempiternelle concession faite aux « fondamentaux », concession purement rhétorique et d'ailleurs usée jusqu'à la corde, quand en vérité depuis des décennies rien n'intéresse moins le ministère que leur apprentissage et leur maîtrise.

De fait, les déficiences orthographiques sont telles qu'une semblable mesure, si elle se voulait sérieuse, ne pourrait procéder que progressivement, augmentant d'année en année son exigence pour y accoutumer les élèves, et s'adosserait à un enseignement spécifique et systématique de l'orthographe.

Ajoutons, sans leur faire offense, que maints nouveaux collègues n'ayant précisément pas bénéficié eux-mêmes de cet enseignement, il faudrait, si l'on était sincère, les y former.

En somme, le vœu ministériel, que n'accompagne ni méthode ni programme, semble n'être ni plus ni moins qu'un éternel alibi.

Paris, le 21 juillet 2023